



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 02/07/2026

## **FRANCE 2030 : LANCEMENT D'UN APPEL À PROJETS POUR MIEUX CONNAÎTRE LE SOUS-SOL NATIONAL ET TESTER DES PROCÉDÉS INNOVANTS DE STOCKAGE GÉOLOGIQUE DE CO<sub>2</sub>**

**Dans le prolongement de la Stratégie nationale sur le captage, la valorisation et le stockage du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), l'État intensifie ses actions pour développer des capacités nationales de stockage géologique du CO<sub>2</sub>.**

Dans ce cadre, Monique Barbut, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature, Maud Bregeon, porte-parole du Gouvernement auprès du Premier ministre et ministre déléguée chargée de l'Énergie, Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'Industrie, ainsi que Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, chargé de France 2030, annoncent le lancement de l'appel à projets « AGIBaC » (Acquisition de données Géologiques vers des Industries Bas Carbone).

Ce dispositif vise à améliorer la connaissance du sous-sol français, terrestre comme maritime, et à tester des procédés innovants de stockage géologique du CO<sub>2</sub>. Il permettra de soutenir des études, des analyses et des projets pilotes. Il constitue une nouvelle étape structurante pour renforcer les connaissances sur le sous-sol français et accompagner l'émergence de solutions industrielles bas carbone.

L'appel à projets s'inscrit dans la continuité de la publication en juillet 2024 de la stratégie française de déploiement du captage, du stockage et de la valorisation du CO<sub>2</sub> (CSCV ou CCUS en anglais) et de l'étude EVASTOCO<sub>2</sub>, publiée en février 2025, qui vise à estimer les capacités théoriques de stockage géologique du CO<sub>2</sub> en France métropolitaine.

Il s'articule autour de quatre axes principaux :

- la réalisation de tests d'injection de CO<sub>2</sub> dans des gisements d'hydrocarbures épuisés afin de collecter des données et de caractériser différents types de couches géologiques ;
- la conduite de campagnes sismiques 2D et 3D pour identifier des réservoirs potentiels et affiner les estimations de capacités de stockage ;
- la collecte de données lors du forage de nouveaux puits ;
- l'expérimentation de l'injection de CO<sub>2</sub> dissous dans des doublets géothermiques existants.

Les résultats bruts issus de ces expérimentations, notamment les données sismiques et les données de puits, seront rendus publics afin d'accélérer le développement des projets de stockage géologique du CO<sub>2</sub> en France et de renforcer l'information disponible sur ces enjeux.

**Monique Barbut**, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature, a déclaré : « *L'atteinte des objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone suppose de réduire drastiquement nos émissions de CO<sub>2</sub>, mais aussi d'augmenter nos capacités de séquestration et de réutilisation du CO<sub>2</sub>. Ces techniques seront cruciales pour effacer les émissions résiduelles de notre industrie. Je me félicite du lancement de l'appel à projets AGIBaC, qui améliorera très fortement la connaissance de nos capacités réelles de stockage, permettra le déploiement à court terme de solutions innovantes et la structuration de la filière.* »

**Maud Bregeon**, ministre déléguée chargée de l'Energie, a déclaré : « *Je salue le lancement de l'appel à projets France 2030 AGIBaC. Cet appel à projets constitue la première étape pour faire émerger en France une filière de stockage de CO<sub>2</sub> permettant de décarboner l'industrie. Le stockage de CO<sub>2</sub> offre aux entreprises qui exploitent actuellement les derniers puits pétroliers sur le territoire national la perspective de mettre leur expertise du sous-sol au service de la réduction des émissions de gaz à effet de serre du pays.* »

**Sébastien Martin**, ministre délégué chargé de l'Industrie, a déclaré : « *La décarbonation de notre industrie suppose de lever les verrous technologiques et de donner de la visibilité aux industriels. En améliorant notre connaissance du sous-sol français et en accélérant le développement de solutions de stockage géologique du CO<sub>2</sub>, nous créons les conditions d'une industrie plus compétitive, plus souveraine et pleinement engagée dans la transition bas carbone.* »

Opéré pour le compte de l'Etat par l'ADEME, le dispositif est ouvert jusqu'au 10 décembre 2026.

Le cahier des charges et le calendrier de dépôts sont accessibles ici :  
<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/catalogue/aap/acquisition-de-donnees-et-connaissances-geologiques-vers-des-industries-bas-carbone-agibac>

#### **Contacts presse :**

**Cabinet de Monique Barbut :** [presse@ecologie.gouv.fr](mailto:presse@ecologie.gouv.fr)

**Cabinet de Maud Bregeon :** [sec.communication.ppg@pm.gouv.fr](mailto:sec.communication.ppg@pm.gouv.fr)

**Cabinet de Sébastien Martin :** [presse@cabinets.industrie.gouv.fr](mailto:presse@cabinets.industrie.gouv.fr)

**Secrétariat général pour l'investissement :** [presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)

#### **À propos de France 2030**

- ✓ **Traduit une double ambition :** transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur :** 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Est mis en œuvre collectivement :** pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : [france2030.gouv.fr](https://france2030.gouv.fr) | [@SGPI\\_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

## **A propos de l'ADEME**

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, le ministère chargé de l'Energie et le ministère chargé de la Recherche, l'ADEME - l'Agence de la transition écologique - partage ses expertises, coordonne le financement et la mise en œuvre de projets de transformation dans plusieurs domaines : énergie, économie circulaire, décarbonation, industrie, mobilité, bâtiment, qualité de l'air, alimentation, adaptation et sols.

Elle mobilise les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, et leur donne les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, l'ADEME conseille, facilite et aide au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. Elle met ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC).

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)